



**HAL**  
open science

## article (C-1-1) les trois circuits du capitalisme

Andre Moulin

► **To cite this version:**

| Andre Moulin. article (C-1-1) les trois circuits du capitalisme. 2024, 10.58079/uj8b . hal-03494632v2

**HAL Id: hal-03494632**

**<https://univ-evry.hal.science/hal-03494632v2>**

Submitted on 28 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

## Table des matières

Résumé.....	1
Genèse du capitalisme.....	2
Monopole d'acquisition des moyens de production : LA caractéristique du capitalisme !.....	3
Moyens de production et de reproduction de la force de travail.....	5
Les trois circuits du capitalisme.....	6

Cet article (C-1-1) *les trois circuits du capitalisme* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [Caractérisation de l'économie capitaliste et évolutions possibles](#) du carnet de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#) et à la rubrique [Analyse du capitalisme actuel au prisme des moyens de production](#) du carnet [l'économie au prisme des moyens de production](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

## Résumé

En mobilisant les écrits de Marx sur « *La prétendue accumulation initiale* » ainsi que les écrits de R. Luxemburg, H. Arendt, et des féministes historiennes et philosophes comme Silvia Federici, Tithi Bhattacharya<sup>1</sup>, etc.... sur le même sujet, nous montrons que les procédés confiscatoires du capitalisme initiés lors de l'accumulation primitive sont continuellement en œuvre dans le capitalisme actuel. Ces procédés peuvent se décliner en trois circuits qui fondent le capitalisme actuel : (1-) *circuit de production des biens et des services générant la plus-value*, (2-) *circuit de production et de reproduction de la force de travail*, (3-) *circuit de production et de reproduction des moyens de production*. Les 2.ième et 3.ième circuits ont trait à la production et à la reproduction des moyens de production, qu'ils soient humains et sociétaux (moyens de production de la force de travail) ou matériels (locaux, machines, etc..). Le « bon » fonctionnement du circuit (1-) principal, celui générant la plus-value, est lié aux procédés confiscatoires similaires de ces deux circuits relatifs aux deux facteurs de production<sup>2</sup> que sont les moyens de production et la force de travail.

Marx n'a vraiment étudié que le premier circuit, celui de la création de la valeur ajoutée. Il évoque mais sans l'étudier le deuxième. Il résume le troisième aux détours de ses analyses du premier circuit en écrivant à maintes reprises que ce n'est que le capitaliste qui avance une partie de sa fortune pour acheter les machines, payer la matière première et les salaires<sup>3</sup>.

Cet article renvoie aux travaux de Marx à propos du premier circuit. Il évoque les travaux des féministes philosophes citées à propos du deuxième circuit. Il insiste surtout sur le troisième circuit (*circuit de production et de reproduction des moyens de production*), celui de l'accumulation : il montre la continuité entre l'accumulation primitive et l'accumulation actuelle fondée sur le monopole de l'acquisition par le capitaliste. Il montre que c'est moins une accumulation (d'une partie de la valeur ajoutée) qu'une continuelle appropriation. Enfin, il souligne la similarité des procédés confiscatoires des moyens de production de la force de travail et des machines, procédés fondés sur l'invisibilité juridique et la mythification de la femme d'un côté et de l'entreprise de l'autre.

<sup>1</sup> Karl Marx (*Le Capital*, Livre I, chap 24) ; R. Luxemburg (*L'accumulation du Capital*) ; H. Arendt (*La condition de l'homme moderne*) ; Silvia Federici (*Caliban and the Witch : Women, Body and Primitive Accumulation*) ; Tithi Bhattacharya (*Avant 8 heures, après 17 heures*).

<sup>2</sup> Dans *Le Capital* I, Chap. V - Procès de travail et procès de valorisation, Marx écrit : « Revenons maintenant à notre capitaliste. Nous l'avions laissé alors qu'il venait d'acheter sur le marché tous les facteurs nécessaires au procès de travail, les facteurs objectifs ou moyens de production, le facteur personnel ou force de travail.

<sup>3</sup> Voir article (C-1-a) [Critique des discours actionnarial et marxiste sur l'acquisition des moyens de production](#) et un [article sur wikipedia](#)

## Genèse du capitalisme

Tous les auteurs cités dans le préambule font état des grandes transformations qui débutent et marquent la fin du moyen âge : appropriation violente des communs par la noblesse (Ex : enclosures en Angleterre<sup>4</sup>), colonisation et esclavage tout en continuant le servage, isolement individuel et assignation des femmes dans la sphère familiale du fait de la fin du travail sur les terres communales. C'est également à la fin du moyen âge que sont créées des sociétés<sup>5</sup> qui deviendront plus tard les sociétés par actions (ex : dans le code civil de 1804).

Marx écrit : « *Dans l'histoire de l'accumulation initiale, les moments qui font époque sont tous les bouleversements qui servent de leviers à la classe capitaliste en formation ; mais surtout ce sont les moments où de grandes masses d'hommes ont brusquement et violemment été arrachés à leurs moyens de subsistance et jetés, prolétaires hors-la loi, sur le marché du travail. Chacun sait que dans l'histoire réelle, le premier rôle est tenu par la conquête, l'asservissement, le crime et le pillage, en un mot, par la violence* »<sup>6</sup>. Notons que c'est moins une accumulation (d'une partie d'une valeur ajoutée qui n'existe pas encore) qu'une appropriation ou expropriation des communs au profit d'une classe capitaliste en formation<sup>7</sup>.

La description de Marx est complétée bien plus tard par des historiennes féministes :

« Elle [S. Federici] souligne le fait que la séparation des ouvriers de leurs moyens de subsistance, la colonisation et l'esclavage n'étaient pas les seules stratégies utilisées pour obtenir la prolétarisation d'une population massive. Ce processus exigeait de remplacer les corps humains par des machines de travail et de soumettre les femmes à la reproduction de la force du travail. L'accumulation du capital était, par-là même, l'accumulation de divisions et de discriminations au sein de la classe ouvrière.....Le travail domestique, la valeur économique de la reproduction de la force de travail et sa fonction dans l'accumulation du capital ont été mythifiés **et rendus invisibles** comme « des tâches naturelles » des femmes »<sup>8</sup>.

Nous disons que cette mythification et cette invisibilisation sont mises en œuvre non seulement à propos de la production et reproduction de la force de travail mais également à propos de la production et reproduction des moyens de production. Au début du capitalisme actuel, cette mythification et cette invisibilisation ont été possible grâce à la création de sociétés à « responsabilité limitée »<sup>9</sup> dont Y.N. Harari souligne l'ingéniosité pour le développement du capitalisme<sup>10</sup>. Nous expliquons cette ingéniosité dans le chapitre suivant.

**L'appropriation « façon enclosures », terminée, a été remplacée par cet ingénieuse invention qu'est la responsabilité « limitée », ou plutôt responsabilité transférée à une entité,**

<sup>4</sup> Wikipedia : « *Le mouvement des enclosures fait référence aux changements qui, ...surtout à partir de la fin du xvie siècle et au xviii siècle ont transformé ... une agriculture traditionnelle dans le cadre d'un système de coopération et de communauté d'administration des terres (openfield, généralement des champs de superficie importante, sans limitation physique) en système de propriété privée des terres. . Les enclosures, décidées par une série de lois du parlement, les Inclosure Acts, marquent la fin des droits d'usage, en particulier des communaux, dont un bon nombre de paysans dépendaient...On peut trouver plusieurs raisons à ce mouvement d'enclosure : une raison juridique : les potentats locaux souhaitaient conserver l'exclusivité des terres . la raison fondamentale est la suppression des droits d'usage.*

<sup>5</sup> Ex : « *dès 1372 la première société par actions, la Société des moulins de Bazacle, dotée d'actions* » (wikipedia), sociétés commerciales et coloniales hollandaises

<sup>6</sup> Karl Marx, *Le Capital*, Livre I, chap 24, Paris, Editions Sociales, 1982,

<sup>7</sup> Des expropriations tout à fait similaires ont eu lieu en Amérique au détriment des indiens, chassés de leurs terres de chasse, et en Afrique : les terres communes de cultures vivrières sont accaparées par les industriels de l'agro-alimentaire pour y faire des cultures de rente, les autochtones devenant leurs ouvriers agricoles (Ouvrage de René Dumont « *L'Afrique noire est mal partie* » (1962)).

<sup>8</sup> Öznur Karakass dans *Cahiers du GRM 9* | 2016, article *Une approche féministe de l'accumulation primitive. Notes sur Caliban et la sorcière de Silvia Federici*

<sup>9</sup> En France, lois du 23 mai 1863 puis du 24 juillet 1867 ; en Angleterre lois de 1856 à 1862 sur les Joint-Stock Company limited

<sup>10</sup> Y.N. Harari : *SAPIENS* ; la révolution cognitive ; L'Arbre de la connaissance ; La légende de Peugeot : « *Peugeot appartient à un genre particulier de fictions juridiques, celle des « sociétés anonymes à responsabilité limitée ». L'idée qui se trouve derrière ces compagnies compte parmi les inventions les plus ingénieuses de l'humanité. »*

## **l'entreprise, qui n'est rien juridiquement.**

Tous les discours, même marxistes, mythifient le capitaliste dans son rôle d'investisseur et rendent invisible, grâce aux lois et aux procédés financiers, la contribution du collectif de salariés au moyens de production, le travail correspondant à cette contribution étant qualifié de « indirect » (Ricardo) ou de « mort » (Marx) et étant celui d'une entité, l'entreprise, qui n'est « rien » juridiquement.

A toutes les époques, le « capitaliste » souhaite minimiser, rendre « marginale »<sup>11</sup> sa contribution par toute sorte de moyens pour néanmoins posséder totalement les moyens de production, cette propriété exclusive étant l'argument légitime incontesté de pouvoir, d'oppression et d'exploitation.

Ce monopole d'acquisition explique durant toute l'histoire la concentration des patrimoines qu'expose Piketty, concentration dont les protagonistes sont déjà classés par Marx et Engels en oppresseurs et opprimés<sup>12</sup>. La cause de cette concentration est la même : le monopole d'acquisition des moyens de production par « l'opprimeur » (le maître, le seigneur, le capitaliste) en s'accaparant la large contribution de « l'opprimé » (esclaves, serfs et entreprises) non sujet de droits, donc ne pouvant ni acquérir les moyens de production auxquels ils contribuent<sup>13</sup> ni se plaindre.

Dans cette histoire, le capitalisme a pris la suite, toujours avec cette invisibilisation utilisant la même astuce : juridiquement, l'entreprise n'est rien d'où une spoliation qui ne peut être contestée<sup>14</sup>.

L'action d'expropriation des biens communs a été complétée par le rôle dévolue à la femme de principal moyen de production et de reproduction de la force de travail et par son invisibilisation en qualifiant de « naturelles » ces fonctions de reproduction, la rendant de fait non sujet de droit.

Dans les chapitres suivants, nous montrons la similitude de ces procédés confiscatoires, que ce soit pour perpétuer le monopole du capitaliste quant à la propriété des moyens de production, ou pour perpétuer le rôle « naturel » de la femme quant à la reproduction de la force de travail.

## **Monopole d'acquisition des moyens de production : LA caractéristique du capitalisme !**

La **première caractéristique** attribuée au capitalisme est son objectif d'**accumulation monétaire**<sup>15</sup>. Pour nous, cet objectif d'accumulation a toujours existé. Dans le cadre du capitalisme, cet objectif nécessite la propriété des moyens de production « à but lucratif ».

La deuxième caractéristique du capitalisme mise en avant est le **rapport salarial**<sup>16</sup> : subordination de ceux n'ayant que leur force de travail à ceux qui possèdent les moyens de production<sup>17</sup>.

<sup>11</sup> Dans son blog du 04/07/20 ("fermer le finance"), Lordon écrit : « À l'envers de ce qui est répété par tous les appareils de l'idéologie néolibérale, les actionnaires apportent finalement si peu d'argent aux entreprises que celles-ci ne dépendent que marginalement d'eux pour leur financement ». En note il précise : « Quand les flux nets ne vont pas carrément dans l'autre sens — des entreprises vers les (mal-nommés) « investisseurs » — notamment du fait des rachats d'actions (buy-back) »

<sup>12</sup> Marx&Engels (*Manifest der Kommunistischen Partei*) : « Freier und Sklave, Patrizier und Plebejer, Baron und Leibeigener, Zunftbürger und Gesell, kurz, Unterdrücker und Unterdrückte... ». Durant toute l'histoire « l'expropriation et l'aliénation par rapport au monde coïncident » (H. Arendt, *ibid*)

<sup>13</sup> Dit autrement : il y a concentration des patrimoines dès qu'une partie significative des contributeurs aux moyens de production n'existe pas juridiquement pour les acquérir en fonction de sa contribution. C'est le cas lorsque la seule contribution reconnue est celle de l'actionnaire ou l'associé, seule personne existant juridiquement, l'entreprise n'étant « rien » juridiquement.

<sup>14</sup> Par contre, les autres sévices subis étaient et sont assez visibles et combattus car ils relèvent d'un autre droit (droit moral, droits fondamentaux) dans lequel les personnes (esclaves, serfs, salariés) sont un peu plus sujets de droit.

<sup>15</sup> « Geldmachen ist das treibende Motiv » (Marx (« Das Kapital, Band 2, Abschnitt 1, 1.4 Der Gesamtkreislauf »))

<sup>16</sup> Voir tous les écrits des Marx, Engels, marxistes, ex : F. Lordon (dans l'article *Avec Thomas Piketty, pas de danger pour le capital au XXIe siècle*) « Or qu'est-ce que le capital ? Piketty ne peut en donner qu'une conception des plus superficielles : patrimoniale. Le capital, c'est la fortune des fortunés. Pour Marx, le capital est tout autre chose : c'est un mode de production, c'est-à-dire un rapport social... Un rapport social complexe qui, au rapport monétaire des simples économies marchandes, ajoute — c'est le cœur de toute l'affaire — le rapport salarial, constitué autour de la propriété privée des moyens de production ».

<sup>17</sup> Aucun texte de Marx ne fonde cette affirmation comme nous le montrons dans notre [article \(D-a\) Commentaires sur les critiques](#)

## article (C-1-1) les trois circuits du capitalisme

Pour nous, cette deuxième « caractéristique » n'est que la cause immédiate de la caractéristique fondamentale : le monopole d'acquisition par l'actionnaire des moyens de production à but lucratif. Quelle que soit la contribution effective de l'actionnaire et de l'entreprise aux moyens de production<sup>18</sup>, seul l'actionnaire peut en être propriétaire car l'entreprise n'est pas sujet de droit : juridiquement, elle n'est rien et ne peut donc rien posséder, malgré sa contribution.

Ce **monopole d'acquisition par l'actionnaire**<sup>19</sup> des moyens de production à but lucratif est pour nous **LA deuxième caractéristique**. C'est ce monopole d'acquisition qui conduit nécessairement et perpétue indéfiniment le rapport salarial en rapport de subordination à une minorité possédante.

Ce n'est que peu par accumulation de la valeur ajoutée, qu'il reçoit sous forme de dividendes, que le capitaliste augmente son patrimoine en moyens de production, c'est surtout par l'appropriation des moyens de production mis en place par l'entreprise.

L'explication donnée par Y.N. Harari<sup>20</sup> montre que le terme « responsabilité limitée » est un euphémisme : il s'agit en fait non d'une limitation des risques mais d'un véritable transfert de responsabilité et des risques de l'actionnaire à l'entreprise, à son collectif de salariés : (1-) l'actionnaire n'a aucune responsabilité pénale (le collectif de salariés, dont les dirigeants, endosse tout), (2-) dans la citation en note, c'est l'entreprise qui emprunte pour investir mais c'est l'actionnaire qui a le monopole de la propriété de ce qui a été investi (ex : locaux, machines) et a le pouvoir du fait de sa détention d'actions.

L'ingéniosité capitaliste est donc double : (1-) les actionnaires de la société (SA ou SARL) *limitent* leur responsabilité en la transférant à l'entreprise (toute la responsabilité pénale et la plus grande partie de la contribution aux moyens de production) (2-) tout en restant propriétaire de tout avec tous les droits et pouvoirs qui vont avec car l'entreprise n'est rien juridiquement.

C'est ce monopole de l'ère capitaliste<sup>21</sup> qui explique aussi la fameuse formule  $r > g$  que Piketty répète comme un mantra<sup>22</sup> pour expliquer la concentration de plus en plus grande des patrimoines.

Casser ce monopole, c'est casser le capitalisme. Ces changements ne remettent pas en cause le principe de propriété et les droits qui vont avec, *principes et droits profondément et largement partagés, gravés dans toutes les déclarations de droits de l'homme*<sup>23</sup> et dans les constitutions de tous les pays. Au contraire, ils les confirment en les rendant similaires pour tous : chacun (personne physique ou morale, toutes sujets de droit) est propriétaire de n'importe quel bien, dont des moyens de production, en fonction de sa contribution effective à ce bien, règle admise par tous. La société à

---

de *Le capital au XXIe siècle* par F. Lordon et J Perichaud

<sup>18</sup> L'ouvrage de **P.-L. Brodier** (*La VAD valeur ajoutée directe- Une approche de la gestion fondée sur la distinction entre société et entreprise*- Eyrolles 12-2001) montre bien TOUT ce que paye la V.A.D. créée par l'entreprise, le collectif de salariés : salaires, dividendes, moyens de production, emprunts, charges et taxes.

<sup>19</sup> Ce monopole, malgré la permanente contribution de l'entreprise aux moyens de production, peut donc être vu comme une expropriation permanente dans la continuité de l'accumulation primitive faite par une expropriation violente (des terres, moyens de production) d'après Marx (capital, livre 1, chap 24). Sachant que d'après H. Arendt, « *l'expropriation et l'aliénation par rapport au monde coïncident* » nous concluons que le monopole d'acquisition par le capitaliste provoque une aliénation dont le fondement juridique est que l'entreprise n'est pas sujet de droit : elle n'est rien, ce qui en soit est une aliénation.

<sup>20</sup> Y.N. Harari : Ibid : « *Si une voiture tombait en panne, l'acheteur pouvait poursuivre Peugeot, mais pas Armand Peugeot. Si la société empruntait des millions avant de faire faillite, Armand Peugeot ne devait pas le moindre franc à ses créanciers. Après tout, le prêt avait été accordé à Peugeot, la société, non pas à Armand Peugeot, l'Homo sapiens* » actionnaire !.

<sup>21</sup> Voir article (C-1-a) [Critique des discours actionnarial et marxiste sur l'acquisition des moyens de production](#) et un [article sur wikipedia](#)

<sup>22</sup> F. Lordon dans « *Avec Thomas Piketty, pas de danger pour le capital au XXIe siècle* » : « *On peut bien répéter, avec constance et sur mille pages, que les inégalités croissent quand  $r$  (le taux de profit) est supérieur à  $g$  (le taux de croissance) [« simples identités comptables »], on n'a rien expliqué tant qu'on n'a pas donné les déterminants du taux de profit et du taux de croissance propres à chaque période* ». Pour nous, le déterminant principal est le monopole d'acquisition des moyens de production par l'actionnaire quel que soit le capital qu'il a misé au départ, d'où un taux de profit croissant de ce capital du fait de la croissance des moyens de production dont il est toujours seul propriétaire.

<sup>23</sup> Ex : la DUDH 1789 définit les 4 droits « naturels et imprescriptibles » : la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression

## article (C-1-1) les trois circuits du capitalisme

« responsabilité limitée » est remplacée par une société à « responsabilité partagée<sup>24</sup> », le partage (de propriété, des responsabilités pénales et économiques) étant en proportion des contributions de chacun, actionnaires et collectif de salariés de l'entreprise, aux moyens de production.

L'accumulation monétaire, première caractéristique du capitalisme, pousse à l'exploitation des travailleurs, sujet largement étudié, exploitation d'autant plus aisée qu'ils sont subordonnés du fait de la deuxième caractéristique : le monopole d'acquisition par le capitaliste.

Ces deux caractéristiques sont donc bien les structurantes, surtout la deuxième qui entraîne la concentration des biens et du pouvoir de subordination en moins en moins de mains.

L'explosion du capitalisme industriel se fait alors que l'esclavage et le servage existent encore dans bien des pays, d'où peut-être l'acceptation de ces règles quand même plus « humaines ». De plus, à cette époque, le concept juridique de personne morale n'existe pas<sup>25</sup>.

Ce monopole actuel d'acquisition par l'actionnaire des moyens de production à but lucratif a été possible grâce à la création de sociétés à responsabilité limitée<sup>26</sup> dont Y.N. Harari souligne l'importance pour le développement du capitalisme.

Toutefois, ces règles et lois auraient pu être modifiées à l'occasion de la création des associations loi 1901, la loi leur donnant le statut de personne morale (leur permettant donc d'être propriétaires de leur moyens de production).

De même, la création de la [société anonyme à participation ouvrière \(SAPO\)](#), en Avril 1917, dans laquelle le collectif de salariés est sujet de droit et propriétaire collectif « d'actions de travail », aurait pu provoquer une évolution radicale, applicable à toute société par actions, permettant de reconnaître la propriété du collectif de salariés sur les moyens de production, au prorata de sa contribution à ceux-ci.

### **Pourquoi une association loi 1901 est sujet de droit et pas une entreprise et pourquoi le collectif de salariés ne serait sujet de droit que dans une SAPO ?<sup>27</sup>**

Cette simple question n'est pas posée du fait que tous les discours<sup>28</sup> décrivant ou donnant une idée de ces règles d'acquisition (y compris ceux des marxistes !!) décrivent des règles acceptables rendant inutile cette question : l'actionnaire agit certes pour lui mais en « *avançant [seul] le capital fixe et variable* » comme l'écrit Marx, alors que c'est factuellement faux. Le capitaliste n'est seul que juridiquement ! Sur le terrain, sa contribution est marginale et celle de l'entreprise maximale.

## **Moyens de production et de reproduction de la force de travail**

Ce monopole d'acquisition des moyens de production des biens et services par le capitaliste est complété presque symétriquement par la minimisation de sa contribution à tous les moyens à mettre en œuvre (famille, services d'éducation et de santé, etc..) pour entretenir, renouveler, augmenter la force de travail dont il a absolument besoin.

<sup>24</sup> Néanmoins, ce partage conduit donc l'entreprise à porter une responsabilité illimitée, celle des actionnaires étant limitée.

Concrètement, de même que la responsabilité illimitée d'une personne physique allait jusqu'à sa ruine personnelle et le « déshonneur », la responsabilité illimitée de l'entreprise va jusqu'à sa mort (liquidation) et la mise au chômage de tout son personnel, alors même qu'elle n'a aucun pouvoir sur son destin.

<sup>25</sup> Le concept de personne morale n'existe pas dans le code civil au début du 19. siècle. Voir l'article de Nicola Marcucci « *La souveraineté en personne : pour une histoire conceptuelle de la personnification du collectif* », montrant que cette personnification est corrélée à la naissance de l'État-nation.

<sup>26</sup> En France, lois du 23 mai 1863 puis du 24 juillet 1867 ; en Angleterre loi de 1862 sur les Joint-Stock Company limited mais la responsabilité limitée était autorisée depuis 1856 ou 1858 selon la nature des entreprises.

<sup>27</sup> Voir dans tous nos articles de la rubrique [Sortir du capitalisme \(au prisme des moyens de production\)](#) de notre carnet [L'économie au prisme des moyens de production](#) les conséquences bénéfiques de cette évolution.

<sup>28</sup> Sauf les discours d'articles spécialisés en finance, gestion de patrimoines, etc.. décrivant fort bien tous les « effets de leviers » et autres procédés ou astuces comme les « rachats » d'actions.

## article (C-1-1) les trois circuits du capitalisme

*D'une part* il y a **invisibilisation** de l'entreprise, de son collectif de salariés, afin de garder le monopole d'acquisition des moyens de production,

*d'autre part* le capitaliste fait des efforts incessants pour ignorer les moyens de production nécessaires à la reproduction de la force de travail. Par exemple, (1-) il vilipende « l'État providence » et minimise sa contribution à tout « service public » de santé, d'éducation et de culture<sup>29</sup>, (2-) il surfe sur des structures patriarcales **invisibilisant** les femmes et rendant gratuit ou confisquant la contribution de celles-ci à la reproduction biologique et aux tâches familiales, contributions essentielles à la production et reproduction de la force de travail.

En mobilisant la philosophe Tithi Bhattacharya<sup>30</sup>, nous pouvons inscrire notre propos dans le cadre général de la « *reproduction sociale* » en considérant l'ensemble des moyens de production dont ceux nécessaires à la force de travail pour l'entretenir, la renouveler, l'augmenter. Tithi Bhattacharya critique « *une approche étroite de la « classe ouvrière » dans laquelle un travailleur ou une travailleuse est simplement une personne qui a un type d'emploi spécifique* » et il lui semble « *que la clé pour développer une compréhension assez dynamique de la classe laborieuse est le cadre de la reproduction sociale. Il est essentiel de reconnaître que les travailleurs et travailleuses ont une existence au-delà du lieu de travail dans notre approche de la classe laborieuse* ».

Tithi Bhattacharya observe que Marx étudie uniquement le « circuit » de production des biens et des services générant la plus-value. En citant d'autres auteurs comme M. A. Lebowitz<sup>31</sup>, elle pose l'existence d'un second circuit : « *Mais qu'en est-il du circuit de reproduction du travail salarié ? L'unicité de la force de travail réside dans le fait que, bien quelle ne soit pas produite et reproduite par le capital, elle est vitale pour le circuit de production de ce dernier. Dans Le Capital, Marx ne théorise pas cette seconde circulation mais note simplement que « la conservation et la reproduction constante de la classe ouvrière demeurent une condition constante de la reproduction du capital » et que « le capitaliste n'a pas de souci à se faire : il peut faire confiance à l'instinct de conservation et à l'instinct sexuel des ouvriers ». Lebowitz remarque ici qu'il manque un circuit de production et de reproduction : celui de la force de travail. Marx aurait peut-être abordé cette question dans des ouvrages ultérieurs au Capital* ».

## **Les trois circuits du capitalisme**

Aux deux circuits de production ((1-) *circuit de production des biens et des services générant la plus-value*, (2-) *circuit de production et de reproduction de la force de travail*), nous ajoutons donc un troisième circuit : (3-) *le circuit de production et de reproduction des moyens de production*.

Ces 2.ième et 3.ième circuits sont nécessaires au « bon » fonctionnement du circuit générant la plus-value, à savoir : (2-) pour maximiser sa plus-value générée par le premier circuit, le capitaliste souhaite que l'entreprise minimise les salaires (la contribution familiale de la femme étant gratuite) et l'État les charges sociales contribuant à la production de la force de travail ; (3-) pour faire de même ET pour conserver les pleins pouvoirs sur la création et la captation de richesses, le capitaliste s'assure le monopole d'acquisition des moyens de production grâce à la négation complète de la contribution de l'entreprise, du collectif de salariés, à ceux-ci du fait de son inexistence juridique.

Suivant l'interprétation de Rosa Luxemburg<sup>32</sup>, l'accumulation du capital appartient à une toute autre nature que l'accumulation de la plus-value. Selon notre thèse, c'est d'abord le monopole

<sup>29</sup>Relayé par le président Macron : « *pognon de dingue* »

<sup>30</sup>Tithi Bhattacharya dirige l'ouvrage *Avant 8 heures, après 17 heures* (ouvrage collectif, édition Blast), y rédige entre autre un article intitulé « *Ne pas sécher la classe : la reproduction sociale du travail et la classe laborieuse mondiale* »

<sup>31</sup>Lebowitz Michael A., *Beyond Capital: Marx's Political Economy of the Working Class*, 2e édition, Basinst 1 Palgrave Macmillan, 2003 [1992]

<sup>32</sup>R. Luxemburg : *L'accumulation du Capital*

## article (C-1-1) les trois circuits du capitalisme

d'acquisition par le capitaliste qui permet cette accumulation du capital ou plus concrètement des moyens de production, la plus-value n'assurant que la viabilité du cycle global et permettant les investissements occasionnels du capitaliste, contribution qui, quel que soit son montant, lui assure ensuite le monopole d'acquisition :

Dès que le capitaliste mise un peu d'argent dans une entreprise, il a le monopole d'acquisition des moyens de production de celle-ci, ce qui lui permet d'accroître « ses » moyens de production, les actifs de cette entreprise, à son seul bénéfice et sans y ajouter un sous grâce à de multiples procédés confiscatoires décrits dans l'[article \(C-1-a\)](#) *Critique des discours actionnarial et marxiste sur l'acquisition des moyens de production* (effets de levier, rachat d'actions, etc..). Les plus-values accrues du fait de cette croissance des moyens de production peuvent être certes ré-investies dans la même entreprise mais pourquoi le faire puisque il a déjà le monopole d'acquisition et que tout lui appartient sans rien miser de plus. Il vaut mieux investir cette plus-value dans une nouvelle entreprise pour acquérir un autre monopole. A la fin du fin, chaque monopole correspond à une entreprise qu'il souhaite concentrée sur son « cœur de métier »<sup>33</sup>, à savoir l'activité dans laquelle elle est la plus rentable financièrement, mais pas forcément industriellement<sup>34</sup>.

---

<sup>33</sup> Ex : Suite à un changement d'actionnaires, démantèlement par S. Tchuruck du groupe Alcatel laissé par P. Suard (viré) afin de ne garder que le cœur de métier : les télécom.

<sup>34</sup> Voir article [\(C-1-c\)](#) Logique financière vs logique productive